

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque de fabrique VOLVO	Type *) L. 43014 Pont arr. à 2 vitesses	Modèle année 1958	Bordereau-type n° 2' 6 5 2 - C				
Caractéristiques "L. 43014" s/plaquette constructeur (à l'avant, à gauche, latéralement s/longeron)								
Direction avancée - Empattement 3'800 mm		Carburant essence	Nombre de cylindres 8					
Constructeur du châssis A. B. VOLVO, Export Département, Goeteborg (S)								
N° du châssis frappé à gauche, à l'avant, latéralement s/longeron, (s/plaquette constr. rivée.)								
N° du moteur frappé à droite, derrière bloc-cylindre droite, s/carter-volant (plaquette)								
Type du moteur B. 36 AV / V-8								
Position du mot. à l'avant Frein-moteur -								
Cylindrée	3'560 cm³	Frein de remorque -	Dimensions ext. en mm					
Temps	4	Transmission mécanique, synchr. Treuil/Cabest. -	Longueur châssis 6'425					
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 4 x 2 *)		Crochet de rem. s/demande	Largeur 2'190				
Entraînement s/roues AR	Vitesse en 1 <sup>re</sup> env. 12 km/h	Vois avant 1'645	Hauteur cabine 2'365					
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 95 km/h	Vois arrière 1'690	Empattement 3'800					
Nombre de pneus 6	Bloquage différentiel -	Diam. de braç. 14.55/15,35	Porte à faux arr. 1'250					
Frein à pied hydraulique, à exp. interne avec servo à dépression, sur toutes les roues								
Frein à main mécanique, à serrage ext. s/arbre cardan à la sortie de la boîte c.v., s/roues AR *)								
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	Dimensions int. en mm	
A vide cab.	1'650	1'080	2'730	Dimension	8.25-20	8.25-20	10 Ply	Longueur -
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	1'525	1'525	-	-	Largeur -
Total	3000	-	8'200	-	-	-	-	Hauteur -
Garantie de fabr.	2'750	5'800	8'200	-	-	-	-	Hauteur rideaux -
Poids max. garanti pr. train routier -		Nombre de portes - 2 (cabine)		Porte à faux arr. -				
Direction: position à gauche - avancée		Marque du moteur VOLVO		C. V. frein 120				
Alésage 84,14		Course 80,00		C. V. impôts 18,123				
Forme de la carrosserie cabine avancée, fermée, autrement exécution individuelle								
Nombre de places: total 2		(avant 2 milieu - arr. - )		Places debout -				
Siège arrière -		Side-car -						

BT  
1/65

Phares: marque	2/ BOSCH	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV: à côté paroi front.(or.)-AR: à côté feux AR(or.)	
Feux de position	2/ dans les phares	Ecuie-glace	2/ électriques
Pharo brouillard	-	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ ds. partie inf.boîtiers comb.(or.)	Rétroviseur	2/ à l'ext. (94x183 mm)
Réfecteurs	-	Indicateur de vitesse	avec cadran km/h
Feu stop	2/ ds. partie sup.boîtiers comb.(or.)	Figurine de radiateur	aucune
Eclairage N° de contrôle	1/ comb. à gauche pr.pl.carrée		
Pharo marche arrière	-		
Equipement électrique	12 Volts		
Mesure du bruit	83 dB à 4'000 t/min.-Orifice d'échappement au centre d'empattement à g. ****)		

Observations et exceptions

- (\*) Pont AR à double démultiplication à commande électrique.  
Le frein à main agissant sur l'arbre de cardan, la démultiplication du pont AR ne doit être changée ni dans la montée, ni dans la descente. Cette indication doit figurer, bien visible, sur le tableau de bord devant le conducteur.
- \*\*\*) Equipement: Sera complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'immatriculation par l'expert cantonal.
- \*\*\*\*) Indicateurs de direction: Les clignoteurs originaux à l'arrière du véhicule sont trop petits et pas assez visibles. L'importateur monte à leur place des clignoteurs Bosch.
- \*\*\*\*\*) Tuyau d'échappement: Doit être allongé jusqu'au bout arrière de la carrosserie ou arrangé de manière que les gaz sortent directement avant la roue arrière gauche ou derrière la roue et soient dirigé vers l'arrière.

Lieu et date de l'expertise-typé Zurich, le 16.7.1958

La Commission d'expertise-typé